

AUTEUR
Alain GUEZ

Pour un urbanisme des possibles : des espaces, des temps et de la chronotopie

RÉSUMÉ

En croisant des recherches portant sur les politiques temporelles, l'expérience et les pratiques des temps en lien avec l'offre urbaine et métropolitaine, et des démarches de projet sensibles aux temporalités et aux spatialités des milieux habités et en transformation, nous nous efforçons ici de proposer des pistes de réflexion pour un urbanisme des possibles. Cette proposition théorique s'appuie sur des recherches conceptuelles, leurs traductions concrètes, des observations ethnographiques, ainsi que sur l'analyse de démarches et de propositions d'urbanisme, d'architecture et de paysage. Il s'agit de replacer la question des rythmes de vie et de ville dans une approche spatialement et temporellement étendue. Les politiques temporelles, comme politiques publiques, sont ici considérées non seulement comme des moyens pour gérer et réguler les rythmes urbains, mais aussi comme des politiques ancrées dans les expériences et pratiques vécues et ce à plusieurs échelles et horizons d'espace et de temps.

MOTS CLÉS

espace-temps, politique temporelle, chronotopie, chronotopie, urbanisme des possibles

ABSTRACT

By combining research on temporal policies, the experience and practices of time in connection with urban and metropolitan offer, and project approaches that are sensitive to the temporalities and spatialities of inhabited and changing environments, we attempt in this paper to propose issues for an urban planning "of the possible". This theoretical proposal is based on conceptual research, their concrete translations, ethnographic observations, as well as on the analysis of urban, architectural and landscape approaches and proposals. It aims at trying to place the rhythms of life and of the city in a spatially and temporally extended approach. Temporal policies, as public policies, are considered here not only as means to manage and regulate urban rhythms, but also as policies anchored in lived experiences and practices on several scales and horizons of space and time.

KEYWORDS

Space-time, Urban time policy, Chronotope, Chronotopia, Urban planning of the possible

INTRODUCTION

En croisant des recherches portant sur les politiques temporelles, l'expérience et les pratiques des temps en lien avec l'offre urbaine et métropolitaine, et des démarches de projet sensibles aux temporalités et aux spatialités des milieux habités et en transformation, nous nous efforçons ici de proposer des pistes de réflexion pour un urbanisme des possibles. Cette proposition théorique s'appuie sur des recherches conceptuelles, leurs traductions concrètes, des observations ethnographiques, ainsi que sur l'analyse de démarches et de propositions d'urbanisme, d'architecture et de paysage. Il s'agit d'essayer de replacer la question des rythmes de vie et de ville dans une approche spatialement et temporellement étendue. Les politiques temporelles, comme politiques publiques, sont ici considérées non seulement comme des moyens pour gérer et réguler les rythmes urbains, mais aussi comme des politiques ancrées dans les expériences et pratiques vécues, et ce à plusieurs échelles et horizons d'espace et de temps.

1. DES ORIGINES ANTHROPOLOGIQUES DES POLITIQUES TEMPORELLES

Les politiques temporelles urbaines, développées depuis les années 1990 en Italie, ont introduit les temporalités vécues comme objet de politique publique. Elles ne sont pas désincarnées et délocalisées, elles sont un contenant articulé dans des milieux dans lesquels ont été établies des conventions d'interdépendances temporelles.

L'évolution des cadres temporels de la société et de ses structures spatio-temporelles liées au travail, aux mobilités, aux modes de vie, de production et de consommation, aux régimes d'historicité (Hartog, 2003), peut mettre en crise les conventions sociétales élaborées dans la durée ainsi que les valeurs attribuées au temps vécu.

L'apparition des politiques temporelles est le fait de deux phénomènes concomitants : l'émergence d'une société post-industrielle désynchronisée et l'implication croissante des femmes dans le marché du travail.

Quelles sont aujourd'hui les nouvelles conditions qui inviteraient à refonder les politiques temporelles territoriales ? Quels sont les acteurs incarnés à prendre en compte dans les politiques publiques urbaines et territoriales ? Autrement dit, quelles sont les questions temporelles et spatio-temporelles contemporaines qui appelleraient une nouvelle saison de politiques temporelles territorialisées ? Comment qualifier les liens entre spatialités (Bonnin *et al.*, 2014) et temporalités ?

Les relations entre *rythmes de vie* et *rythmes de ville* apparaissent comme une réponse partielle à la question posée : *quelles perspectives pour les politiques temporelles ?* En effet, l'héritage des politiques temporelles invite à prendre en compte les temps vécus dans leurs dimensions qualitatives et donc, en partie seulement, dans leurs relations aux rythmes urbains et territoriaux.

La dimension anthropologique portée par les femmes à l'origine des politiques temporelles implique non seulement une dimension fonctionnelle, en termes d'amélioration des temps sociaux et territoriaux, mais aussi et surtout la recherche de dispositifs spatio-temporels porteurs de sens individuel et collectif.

2. DES POTENTIALITÉS ET DES RISQUES SPATIO-TEMPORELS

On assiste aujourd'hui, du fait d'une urgence environnementale certaine et de l'avènement de l'anthropocène, à une forme de domination des modèles techniques et fonctionnels qui trouvent leur légitimité dans la recherche d'optimisation des ressources limitées et nécessaires à la vie humaine sur terre. À l'opposé de ces modèles techniques et technologiques, des expérimentations alternatives, plus territorialistes que métropolitaines, comme celle de Notre-Dame-des-Landes (Lindgaard, 2018), explorent de nouvelles formes d'habitat en lien avec l'environnement.

Parallèlement, les technologies de l'information et de la communication, qui hybrident le monde physique, introduisent par la vitesse de calcul des possibilités d'ajustement en temps réel des systèmes interconnectés. Elles offrent des possibilités inédites, plastiques et élastiques, de mutualisation, d'alternance, d'évolutivité, d'adaptabilité, démultipliant par la même occasion la disponibilité de ressources limitées dans un monde dont la croissance démographique révolutionne les organisations humaines et leur impact sur les équilibres planétaires. Une « architecture temporelle » du monde occidental se dessine, non sans risque de repousser toujours plus loin les limites de l'emprise de temporalités structurantes sur l'individu, comme le dénonce Jonathan Crary (2014). Un nouvel effort semble alors nécessaire pour trouver des articulations entre des phénomènes dont les dynamiques propres relèvent de régimes temporels, à la fois linéaires, cycliques, en boucle, incertains, ajustables... et procèdent de plusieurs échelles et horizons spatiaux et temporels.

3. DES EXPÉRIENCES ET DES PRATIQUES CONCRÈTES DU TEMPS

La recherche d'une meilleure « qualité de vie » ne peut se limiter au quotidien, mais est complexifiée par une nécessaire transition vers un horizon soutenable, à définir, et son acceptabilité sociale et anthropologique.

Afin d'instruire une partie de cette question, les enquêtes menées par le Laboratoire architecture anthropologie (LAA)¹ sur la métropole parisienne permettent d'identifier ce que nous avons désigné comme des « fondamentaux » anthropologiques de l'expérience du temps urbain. La relecture chronotopique de recherches du LAA depuis 10 ans (Guez *et al.*, 2018a) a permis d'extraire des données qualitatives de différents terrains ethnographiques.

De cette relecture émerge un système dynamique d'indicateurs composé de repères chronotopiques, de contraintes temporelles et d'appropriations chronotopiques. Ces « fondamentaux », chacun avec une composante rythmique, sont tant fonctionnels que symboliques et sensibles. Pris ensemble, ils participent à structurer et à qualifier les formes tangibles que cette expérience prend dans la vie quotidienne comme au plan biographique, individuel et collectif, par :

- L'existence d'un ensemble de repères chronotopiques qui se déclinent de la vie quotidienne à l'horizon de la transformation et montrent comment les pratiques de l'espace et les expériences du temps s'ancrent dans un « tout » fait à la fois d'organisations fonctionnelles et de qualités concrètes.
- Le rôle structurant des contraintes temporelles dans l'organisation des temps individuels. Certains horaires et calendriers se singularisent par le fait qu'ils s'imposent ou sont perçus comme dominant, sans laisser de marge de manœuvre. On a pu repérer quatre types de temps structurants majeurs dans les parties de ville

où ont été menées les ethnographies : les temps des enfants, les temps de l'école, les temps de travail, les temps de sociabilité.

– La recherche systématique d'appropriations chronotopiques en marge des temps structurants, à la fois dans le sens d'une quête d'inscription dans un processus de transformation, et d'une personnalisation et qualification des relations entre soi-même et les autres et entre soi-même et le territoire habité.

Si ces fondamentaux n'ont pas encore pu être testés sur d'autres territoires, ils permettent toutefois d'ouvrir des pistes de réflexions notamment en ce qui concerne les liens entre approche rythmique et plus largement chronotopiques.

À partir de ce constat, on peut établir une première relation forte entre les expériences (Turner & Bruner, 1986) et pratiques de l'espace et les assises spatio-temporelles des lieux habités. La recherche de chronotypes des activités de la ville dans l'espace public parisien – définis comme « des ensembles d'activités dont les structures temporelles présentent, dans un périmètre à délimiter, des caractéristiques horaires et calendaires semblables » (Guez *et al.*, 2018b) – est, dans cette perspective, prometteuse pour l'identification d'offres temporalisées rendant possible des pratiques urbaines individuelles et sociales, diverses en termes d'horaires et de calendriers ainsi que de modes de vie potentiels.

Pour autant, la mise en perspective de ces relations pose encore des questions tant en termes de qualité humaines et environnementales des visions projetables, que de leur faisabilité et acceptabilité, au présent.

4. LA RECHERCHE D'INDICATEURS PAR LE PROJET

Le contexte spatio-temporel décrit plus haut invite à penser la ville et les territoires à travers une pluralité d'échelles et d'horizons spatiaux et temporels et notamment dans une dynamique de transformation.

Les sessions 12 et 13 de Europan – un concours international qui se situe entre la réflexion théorique et opérationnelle et propose un thème commun – portaient sur « La ville adaptable », avec pour énigmatique sous-titre « insérer les rythmes urbains ». La nature de ce concours, à la fois concours d'idée et pré-opérationnel, pousse les candidats à explorer des thématiques génériques dans des contextes concrets (Guez, 2014).

Parallèlement, l'observation des démarches de conception primées depuis 2007 au *Global awards for sustainable architecture* – prix international d'architecture – fait clairement émerger une sélection d'approches intéressantes du fait de leur rupture avec les schémas et les régimes temporels convenus du projet architectural, urbain et paysager.

Trois grandes familles de métamorphoses spatio-temporelles émergent de l'analyse des résultats de ces concours et prix, qui constituent une première esquisse de matrice de conception : les périodicités, les permanences, les transitions, ouvrant une vaste gamme et grammaire de transformation des territoires habités.

On distingue, dans les périodicités travaillées dans les propositions sélectionnées trois grandes variables : les périodicités des usages de l'espace (jour / nuit, semaine / week-end, saisons) ; les périodicités des processus de production / consommation des ressources (avec leurs cycles propres et contextuels) ; les périodicités non cycliques des aléas notamment liés aux risques naturels et technologiques qui définissent une couche ultérieure de complexité temporelle.

En ce qui concerne les permanences, nous avons repéré quatre grandes variables : les formes et les figures ; les éléments connexes évolutifs et participant d'une incrémentation ; les formes temporaires et itinérantes complémentaires de structures plus stables ; les événements qui interagissent avec les structures permanentes.

En ce qui concerne les transitions, quatre grandes modalités sont apparues : les processus de recyclage et de réemploi ; les continuités, résurgences et ruptures ; la définition de différentes formes de phasage ; la modélisation de processus de transformation intégrant l'incertitude.

Sans rentrer dans le détail de cette analyse, ce qui ressort du corpus étudié est la richesse des dispositifs recherchés à travers des démarches de projet. À travers ces démarches sont explorées des possibilités d'accords contextuels entre les temporalités des milieux urbains et non urbains, et les pratiques et expériences humaines que le projet, et plus largement les processus de transformation proposés, permettent de configurer.

5. POUR UN URBANISME DES POSSIBLES

La lecture croisée de recherches portant sur les politiques temporelles, sur l'expérience et les pratiques habitantes en lien avec l'offre urbaine et métropolitaine, sur des démarches de projet mobilisant des dimensions à la fois techniques, poétiques et symboliques, permet de poser la question des rythmes de vie et des rythmes de ville à l'aune d'une plus vaste étendue de temporalités qui s'articulent dans l'habiter.

C'est cette approche que je propose de qualifier de « chronotopique ». Le terme (Bonfiglioli, 1997) – association de *chronos* et de *topos*, espace et temps – est une notion sans qualité propre, mais qui permet de poser la question de l'articulation entre espace et temps en termes conceptuels, poétiques et aussi opérationnels.

Sans vouloir réduire la portée de cette notion, il est toutefois possible d'en explorer les dimensions rythmiques, en considérant les rythmes comme un des aspects de la qualité de la vie quotidienne urbaine et métropolitaine. Dans cette perspective et en se concentrant sur les potentialités de l'offre urbaine et territoriale, il me semble important de prendre en compte quatre familles d'indicateurs qui peuvent aider à travailler les rythmes de vie et de ville :

- Des indicateurs de saisonnalité qui permettent d'articuler pratiques humaines et milieu de vie et qui invitent à observer et concevoir la ville et les territoires en transformation en prenant en compte différentes périodes : journalières, hebdomadaires ou encore saisonnières.
- Des indicateurs de diversité de l'offre urbaine d'un point de vue sensoriel, pratique et d'accessibilité ouvrant la possibilité à différents modes de vie dans un même milieu selon les âges de la vie et les situations professionnelles ou familiales. La diversité est aussi temporelle en termes de calendrier et d'horaire, elle est liée au quotidien urbain qui n'est pas fait pour autant que de routines régulières, mais aussi de pratiques occasionnelles et exceptionnelles. L'offre urbaine ou métropolitaine est aussi intrinsèquement liée à son accessibilité et à la proximité qui est de plus en plus une dimension temporelle plus que spatiale dont la géométrie se déforme selon les vitesses des modes de déplacement disponibles.
- Des indicateurs de mutualisation (par alternance temporelle d'usages) des espaces et équipements publics qui sont évidemment liés aux deux précédents, nécessaires dans le cadre d'une économie des ressources (sol, énergie, eau, matière) et en rapport avec la notion d'intensité urbaine et métropolitaine.
- Des indicateurs de pérennité / mutabilité qui permettent d'inscrire les faits concrets dans des durées, des cycles et donc des rythmes prévisibles de vie et de permanence.

Ces familles d'indicateurs ne sont pas neutres, elles sont sous-tendues par des valeurs anthropologiques qui s'expriment de manière plus ou moins épanouies dans des contextes urbains, métropolitains ou encore territoriaux, comme nous l'avons repéré à travers les enquêtes ethnographiques que nous avons pu mener notamment sur la métropole parisienne.

Il s'agirait alors de prendre en compte les valeurs inhérentes aux expériences et pratiques habitantes, observables, imaginables et souhaitables, pour élaborer des politiques temporelles territoriales désirables socialement et anthropologiquement. La définition de ces valeurs semble devoir être abordée en termes concrets, à la fois spatiaux et temporels, à l'aune d'idées d'urbanité et de territorialité qui mériteraient de devenir centrales dans le débat public.

Cette approche ouvrirait un urbanisme des possibles qui s'efforceraient de construire des chronotopies, c'est-à-dire des récits collectifs, au regard de la qualité des expériences et pratiques qu'ils rendent possibles et praticables au cours de leur réalisation, avec à la fois des horizons d'anticipation et des dimensions critiques en termes de tendances sociétales, et dans lesquels chacun devrait pouvoir habiter.

RÉFÉRENCES

- Bonfiglioli S., 1997, "Che cos'è un cronotopo?", in S. Bonfiglioli et M. Mareggi (dir.), *Il tempo e la città fra natura e storia. Atlante di progetti sui tempi della città*, Roma, Inu Edizioni, coll. «Urbanistica Quaderni», n° 12., p. 90-92.
- Bonnin P., Masatsugu N., Shigemi I. (dir.), 2014, *Vocabulaire de la spatialité japonaise*, Paris, éd. du CNRS.
- Crary J., 2014, *24/7. Le capitalisme à l'assaut du sommeil*, Paris, La Découverte-Poche.
- De Certeau M., 1990, *L'invention du quotidien. Vol. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, coll. «Folio essais».
- Guez A., 2014, «Une interprétation chronotopique des enjeux de la ville adaptable», dossier «Europas 12», supplément à la revue *Traits urbains*, n° 72, p. 20-22.
- Guez A., de Biase A., Gatta F., Zanini P. (dir.), 2018a, *Exploration chronotopique d'un territoire parisien*, Paris, La Recherche-Ensaplv.
- Guez A., Lagesse C., Meziani M., 2018b, «Des chronotopes et des chronotypes. Exploration des temporalités de l'espace public parisien», *Revue internationale de géomatique*, 28(2), p. 191-217.
- Hartog F., 2003, *Des régimes d'historicité : présentisme et expérience du temps*, Paris, Seuil.
- Lindgaard J. (dir.), 2018, *Éloge des mauvaises herbes. Ce que nous devons à la ZAD*, Paris, LLL Les liens qui libèrent.
- Turner V.W., Bruner E.M. (dir.), 1986, *The Anthropology of experience*, Champaign, University of Illinois Press.

L'AUTEUR

Alain Guez

Ensa Nancy – LAA / Lavue
alainguez010@gmail.com